

Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

Numéro 39,
octobre 2012



Les membres actuels du CPS sont : l'Angola, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, la Guinée équatoriale, la Gambie, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, la Libye, le Nigeria, la Tanzanie et le Zimbabwe

Le Protocole du Conseil de paix et de sécurité

«Le CPS encourage les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires et les autres organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes, à participer activement aux efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique. À chaque fois que nécessaire, ces organisations seront invitées à s'adresser au Conseil de paix et de sécurité.» (Article 20, Protocole relatif à la création du CPS de l'Union africaine)

Questions d'alerte précoce pour le mois d'octobre 2012

La persistance de l'instabilité au Mali, notamment dans le nord où les islamistes ont renforcé leur emprise, reste l'un des principaux sujets de préoccupation pour le mois d'octobre. Il en va de même pour les récentes attaques en Côte d'Ivoire, qui témoignent des énormes défis qui restent à relever en matière de réconciliation, de désarmement,

démobilisation et réinsertion (DDR) ainsi que de réforme du secteur de la sécurité (RSS). Les événements dans le Sahel et en Somalie, les avancées dans les négociations entre le Soudan et le Soudan du Sud ainsi que les attaques terroristes d'Al Shebab et de Boko Haram requièrent aussi une attention toute particulière de la part de l'UA et des organismes régionaux concernés.

Président actuel du CPS

Données biographiques: S.E.M. Dr Ruben Maye Nsue Mangué

Postes actuels: Ambassadeur de la Guinée Équatoriale en Éthiopie, Représentant permanent auprès de l'UA et Président du CPS

Somalie

La Somalie est actuellement à un tournant politique et historique. Après 21 ans de faillite étatique et presque 8 années de transition, la fin de la période transitoire et l'instauration d'un nouveau gouvernement suscitent l'espoir qu'un processus politique plus large et inclusif se développe. Ces avancées ouvrent également la porte

à la transformation possible et nécessaire d'une économie de guerre vers une économie post-conflit. La stabilisation du pays reste toutefois une perspective à long terme.

Soudan du Sud

Bien que la mise en œuvre de la nouvelle Feuille de route pour la paix soit pour l'instant bien engagée,

La Formule de Livingstone

« Les organisations de la société civile (OSC) peuvent apporter un appui technique à l'Union africaine en élaborant des rapports d'alerte précoce et des analyses de situations afin de contribuer à alimenter le processus décisionnel du CPS. » (PSC/PR/(CLX), 5 Décembre 2008, Conclusions de la retraite du CPS sur le mécanisme d'interaction entre le Conseil et les OSC)

DANS CE NUMÉRO

Questions d'alerte précoce pour octobre 2012	1
Analyse pays: Somalie	2
Analyse pays: Soudan du Sud	7
Analyse pays: Côte d'Ivoire	10
Dates importantes	16

Juba est toujours confrontée à des défis internes qui peuvent affecter sa stabilité. Au rang de ceux-ci figurent les opérations de désarmement des divers groupes ethniques ou rebelles, les nombreuses rumeurs de coup d'État qui témoignent des tensions entre les divers groupes au sein des forces armées et le gouvernement, ou encore la hausse du coût de la vie et l'incapacité du gouvernement à répondre aux attentes de son peuple. L'accroissement du nombre des groupes armés a créé une certaine insécurité dans plusieurs parties du pays et accru la pression sur le SPLA, qui doit composer avec cette dynamique et protéger la population en dépit de l'échec du gouvernement à résoudre les causes profondes du

conflit. Par ailleurs, le réflexe d'accorder l'amnistie aux groupes rebelles qui ont commis des atrocités reflète l'échec du gouvernement à s'attaquer à l'impunité.

Côte d'Ivoire

À la fin du mois de septembre, la Côte d'Ivoire a été le théâtre de nouvelles attaques d'éléments armés non identifiés contre des sites

sécuritaires dans la commune de Port-Bouët à Abidjan, et contre un poste à Noé, à la frontière avec le Ghana. Ces incidents sont survenus après quelques semaines d'accalmie qui ont suivi une série d'attaques similaires en août. Ces événements ont mis en lumière les multiples dysfonctionnements dans l'architecture sécuritaire ivoirienne qui a été mise en lace pendant with émergé après la crise postélectorale.

La liste de ces dysfonctionnements est longue: manque de formation commune de base parmi les éléments récemment intégrés au sein des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire, compétition au niveau des with entre les différents services de renseignements, dysfonctionnements dans la chaîne de commandement, manque de coordination dans les réponses aux menaces sécuritaires, etc.

Analyse pays

SOMALIE

Précédents communiqués du CPS et de l'UA

L'Union africaine (UA) a exprimé sa satisfaction concernant les progrès politiques effectués par toutes les parties prenantes somaliennes, ces avancées ayant marqué la fin de la transition et le début d'une nouvelle ère politique en Somalie.

Dans son communiqué du 29 août 2012 publié à l'issue sa 331^{ème} réunion, le Conseil de paix et sécurité de l'UA (CPS) s'est félicité de l'adoption d'une nouvelle Constitution provisoire le 1er août ainsi que de l'inauguration d'un nouveau Parlement fédéral, le 20 août. Il a en outre salué les contributions coordonnées des Aînés (*Traditional Elders*), du Comité de sélection technique et des observateurs internationaux afin de finaliser la transition en Somalie. Dans le communiqué de presse de l'UA du 11 septembre, le Président sortant de la Commission de l'UA, Jean Ping, a félicité tous ceux qui ont participé à l'élection de M. Hassan Sheikh Mohamud au poste de président de la République fédérale de Somalie.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, le CPS a souligné dans son communiqué de la 331^{ème} réunion que malgré les progrès

réalisés par les Forces nationales somaliennes appuyées par l'AMISOM et les Forces de défense nationale éthiopiennes (ENDF), Al Shebab posait encore un danger à la stabilité dans le pays. Il a également exprimé sa préoccupation face aux agissements de certains acteurs qui tentent de faire dérailler le processus de transition (*saboteurs, ou spoilers*). Dans un communiqué de presse daté du 14 août 2012, le Représentant spécial adjoint du Président de la Commission de l'UA pour la Somalie, M. Wafula Wamunyinyi, a exprimé des préoccupations similaires et condamné les menaces et intimidations proférées contre les membres du Comité de sélection technique.

Potentiel d'escalade de la crise

La Somalie est actuellement à un tournant politique et historique. Après 21 ans de faillite étatique et presque 8 années de transition, la fin de la période transitoire et l'instauration d'un nouveau gouvernement suscitent l'espoir qu'un processus politique plus large et inclusif se développe. Ces avancées ouvrent également la porte à la transformation possible et nécessaire d'une économie de guerre vers une économie post-conflit. La stabilisation du pays reste toutefois une perspective à long terme.

Les défis actuels trouvent leurs racines dans le même gouvernement post-transition, dans les

conséquences de l'imperfection du processus de paix en cours ainsi que dans le danger posé par Al Shebab. Dans un avenir proche, le groupe rebelle déterminera en effet largement le programme sécuritaire somalien ainsi que l'environnement politique national et régional.

En ce qui concerne le contexte politique, il s'agit tout d'abord de savoir si la mise en place d'un nouveau gouvernement et président faciliteront les efforts de stabilisation du pays. Si les griefs qui découlent des imperfections inhérentes au processus de transition en lui-même (telles que la corruption rampante au sein des différentes administrations, les difficultés à contrôler l'utilisation des ressources financières et matérielles, l'absence de capacités de gouvernance parmi la fonction publique, ou encore le favoritisme clanique) et des nombreux problèmes qui ont émergé pendant le processus électoral (conditions non-équitable lors de la course à la présidence, allégations concernant l'achat de sièges, et l'intimidation des membres du Comité de sélection technique) ont été évoqués dans la Feuille de route pour mettre fin à la transition en Somalie, ces lacunes continuent à semer le doute et de provoquer l'insatisfaction de la population.

Deuxièmement, certains observateurs estiment que le processus de paix est caractérisé par une inclusion limitée, ce qui conduit

à des inégalités dans la représentation des différentes sections de la société somalienne. Cette perception d'exclusion dans le nouvel environnement social et politique amène donc à un mécontentement croissant envers ce dernier. En outre, le processus de réconciliation communautaire prévu dans la Feuille de route n'a guère été mis en place. Ces lacunes peuvent conduire à une réémergence de la fragmentation sociétale somalienne, et possiblement au retour des milices claniques ou des seigneurs de guerre. Le nouveau gouvernement somalien et la communauté internationale doivent par conséquent prendre des mesures urgentes pour y remédier afin d'éviter de nouvelles violences.

Troisièmement, Al Shebab continue à perdre de l'influence dans le sud de la Somalie. En septembre, les forces de l'AMISOM et somaliennes ont capturé la ville de Middo (à 16 km au sud d'Afmadow, elle-même sécurisée deux mois auparavant par les troupes de l'AMISOM), de Harbole (à 6 km de Miido) et la ville stratégique de Bibi. L'AMISOM a également déployé des troupes à Elma'an, à environ 40 km au nord-est de Mogadiscio, un port utilisé par les shebabs pour acquérir des armes illégales et faire venir des combattants étrangers en provenance du golfe d'Aden vers la Somalie.

Alors qu'Al Shebab perdait plusieurs positions dans le Sud, le contingent kényan de l'AMISOM a continué ses préparatifs afin de capturer le port de Kismayo, la principale base et poumon économique d'Al Shebab dans le sud de la Somalie. Après que la radio somalienne Radio Garowe ait rapporté que des membres d'Al Shebab s'étaient retirés de la ville et que tous les prisonniers avaient été libérés, les forces de l'UA ont lancé le 28 septembre un assaut amphibie et terrestre sur le port. Un porte-parole kényan, le colonel Cyrus Oguna, a peu après affirmé que certaines parties de Kismayo avaient été capturées et que la ville devait bientôt tomber.

La situation sécuritaire en Somalie ne cesse malgré tout de se détériorer depuis les élections présidentielles du 10 septembre, les attentats-suicides et les assassinats se multipliant dans la capitale Mogadiscio. Les forces de sécurité somaliennes et l'AMISOM ont notamment déjoué une tentative d'assassinat contre le nouveau président, à peine deux jours après son investiture. Après qu'Al Shebab ait menacé de tuer «un à un» les 275 membres du nouveau parlement, un parlementaire qui était le beau-père de l'ancien président Sharif Cheikh Ahmed, Mustafa Haji Maalim, a été abattu par des hommes armés le 22 septembre.

Par ailleurs, à l'instar des rebelles nigériens de Boko Haram, le groupe terroriste a de plus en plus recours aux tactiques de guérilla, notamment par des attaques-éclair. Ce changement, qui entraîne aussi des retraits stratégiques de positions fixes ou de zones sous leur contrôle, semble logique face à leurs chances de succès lors d'affrontements directs. C'est pourquoi ils sont actuellement à la recherche de l'espace et du temps nécessaires pour se réorganiser et se regrouper.

Enfin, les saboteurs -avérés ou potentiels, nationaux ou internationaux- et les combattants claniques locaux continuent de menacer certaines zones géographiques et frontalières. À cet égard, le nouveau gouvernement reste extrêmement faible et une grande partie du territoire somalien demeure hors de son contrôle effectif. Cette situation pourrait favoriser la réémergence de milices armées dans plusieurs zones du pays, et c'est pourquoi le Kenya et l'Éthiopie sont encouragées à mettre en place les mesures appropriées afin de défendre leurs frontières et d'éviter que la violence ne déborde sur leur territoire.

Pour résumer, la situation en Somalie est caractérisée par la persistance d'une grande variété de menaces, à savoir le clanisme, le pouvoir des

chefs de guerre, la corruption, le terrorisme et, bien sûr, la piraterie. Toutes ces variables ont le potentiel d'alimenter la violence et de saper le processus politique émergent en Somalie.

Problèmes clés et dynamiques internes

Sur le plan politique, les trois étapes clés pour la finalisation de la transition fixées en juillet par le Conseil de sécurité ont été franchies en août et en septembre 2012. C'est ainsi que la nouvelle Constitution fédérale -qui doit encore être soumise à l'approbation de la population somalienne lors d'un référendum et d'élections nationales prévus pour 2016- a été lancée le 1er août, qu'un nouveau parlement a été mis en place et qu'un nouveau président a été élu. Le début de la période post-transition témoigne d'une certaine volonté des parties prenantes de favoriser la renaissance des institutions formelles du gouvernement et d'aplanir les tensions politiques et sociales provoquées par l'ancien Gouvernement fédéral de transition (TFG). Puisque de nombreux défis découlant de l'héritage institutionnel de l'ancien gouvernement prévalent dans la nouvelle administration, il convient toutefois de modérer les attentes suscitées par ce nouveau gouvernement.

Il est important de souligner qu'afin d'assurer une représentation équitable des différentes communautés du pays, la nouvelle Constitution a été élaborée en fonction de critères claniques. Ainsi, 135 délégués représentant tous les clans somaliens (25 pour chacun des quatre principaux clans et 35 pour les petits clans) y ont contribué. La constitution provisoire prévoit un système fédéral et parlementaire comprenant une assemblée nationale et une chambre haute, un État de droit compatible avec l'Islam et 30% des sièges réservés aux femmes.

Malgré le progrès que constitue la rédaction de ce document, les

conditions qui entourent sa mise en place suscitent la controverse. Le processus institutionnel a en effet été dominé par les acteurs internationaux tels que l'ONU, l'UA et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Même s'il a été mené en coordination avec les forces locales et nationales, certains segments de la société somalienne en ont été marginalisés, ce qui provoque un certain mécontentement et soulève des questions d'appropriation. C'est sur cette base que la constitution a finalement été approuvée, en dépit de désaccords persistants entre les différentes parties prenantes sur certains points cruciaux (notamment les droits des minorités ou les frontières du pays, qui seront «discutés à une date ultérieure»). Il est donc possible que, dans un avenir proche, cette constitution puisse entraîner des divisions et une polarisation de la société somalienne. Le nouveau cadre légal doit également faire face au défi posé par les autorités traditionnelles et le droit coutumier, qui ont connu un renouveau avec l'effondrement de l'État central.

Le fait que le nouveau parlement comprenne une majorité de députés dès son lancement est une avancée importante pour la Somalie, comme l'a relevé le chef de l'information du public au Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS), Nick Birnback. «(...) Il reste beaucoup de travail à accomplir au cours des prochains jours», a-t-il toutefois averti. Le processus de nomination des législateurs par les Aînés a par exemple été entaché d'accusations d'intimidation, de corruption et d'achat de sièges. Comme l'a déploré le Représentant spécial de l'ONU pour la Somalie Augustine Mahiga, «certains impliqués dans le processus ont un intérêt à maintenir le statu quo».

L'une des premières tâches du nouveau parlement a été d'élire le président, dans le cadre d'un processus critiqué et défini comme étant «défectueux». En ce sens, le fait

que les principaux intervenants amenés à collaborer lors de la transition étaient également en compétition politique a provoqué des tensions dans l'opinion publique.

M. Hassan Sheikh Mohamud est devenu le premier président de la Somalie à disposer d'un mandat complet depuis la chute du dictateur Siad Barré, en 1991. Élu par le parlement somalien après trois tours de scrutin parmi 22 prétendants et prétendantes issus du milieu universitaire et politique ou de la diaspora, il reste largement inconnu en dehors de la Somalie mais très respecté à Mogadiscio. Il bénéficie en effet du soutien de la classe instruite, de la société civile, des gens d'affaires et d'une variété de clans somaliens. Largement considéré comme un homme engagé, unificateur et conciliateur, il n'est avant tout pas associé au régime politique précédent, désormais discrédité. Compte tenu de l'insatisfaction généralisée à l'égard des structures officielles du gouvernement, il doit donc encourager la société somalienne à s'impliquer dans le processus de paix en cours et montrer qu'il a tiré les leçons des pratiques de l'ancien TFG.

En dépit des indéniables progrès politiques effectués en Somalie, des questions subsistent quant à la capacité et à la volonté du nouveau gouvernement de tirer ces leçons. Son prédécesseur, le TFG, faisait appel à un modèle de gouvernance dans lequel les fonctions de base du gouvernement central sont déléguées aux entités politiques locales, au secteur privé et aux organismes sans but lucratif. L'actuel gouvernement a donc hérité d'un appareil politique et institutionnel faible voire presque inexistant. Les autorités de transition avaient par exemple mis en place la «taxe sans service», qui consiste à collecter des impôts sans fournir de biens ou de services publics en retour. En outre, en dépit de la bonne volonté apparente du nouveau gouvernement et de son acceptation par la communauté internationale, il

est fort probable qu'il aura un impact territorial limité et qu'il restera fortement tributaire de l'aide extérieure. Hassan Sheikh Mohamud a aussi la lourde tâche de se battre contre la corruption, les réseaux criminels clientélistes ainsi que la politique clanique, devenue endémique durant le mandat du TFG.

Compte tenu de ces caractéristiques structurelles, il y a peu de chances que, dans un avenir proche, le nouveau président ne soit en mesure d'étendre son autorité au-delà de la capitale. Il est ainsi très probable que le reste du pays, encore largement sous contrôle informel et dépendant des structures locales de gouvernance, restera sous le contrôle d'individus puissants, influents et autonomes, d'États autonomes autoproclamés (à l'image du Puntland et du Somaliland), de milices claniques ou encore d'Al Shebab.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

La politique de l'IGAD, l'organisme régional le plus impliqué en Somalie, s'aligne sur celle de l'UA et de l'ONU et, dans une certaine mesure, de la communauté internationale dans son ensemble, tel que reflété par la Feuille de route.

Dans leur communiqué d'août 2012 intitulé «Mettre fin à la transition en Somalie», l'IGAD, l'UA et l'ONU ont exprimé leur inquiétude quant au fait que des saboteurs tentaient d'entraver l'achèvement du processus de transition au travers de la violence, de la corruption ou de l'intimidation. Ils ont en outre exhorté le Comité de sélection technique, chargé de sélectionner les membres du parlement, à identifier et exclure les politiciens coupables de violences ou de crimes dans le passé. Ce communiqué, qui a le mérite de confirmer la vision commune de ces trois organisations internationales, a toutefois été vivement critiqué par les partisans d'une transition plus inclusive.

Dans son communiqué du 23 août intitulé «Déclaration sur la situation politique en Somalie», l'IGAD a félicité l'inauguration des nouveaux membres du Parlement. Deux semaines après, elle a félicité l'élection du nouveau président somalien et réitéré son plein appui à la recherche de la prospérité en Somalie.

ONU

L'ONU a exprimé sa satisfaction à l'égard de l'instauration du nouveau gouvernement somalien. Le Secrétaire général Ban Ki-moon a convoqué un mini-sommet sur la Somalie le 26 septembre 2012 en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Comme le souligne le communiqué SG/2187AFR/2450 qui a été publié à son issue, le président somalien Hassan Sheikh Mohamud était présent par vidéoconférence, bien que représenté à New York par le Premier ministre Abdiweli Mohamed Ali. Parmi les autres participants figuraient le Président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, la Présidente élue, Nkosazana Dlamini-Zuma, ainsi que de hauts représentants du Burundi, de la Chine, du Danemark, de Djibouti, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de la France, de l'Allemagne, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, du Kenya, de la Norvège, du Qatar, de la République de Corée, de la Fédération de Russie, de l'Arabie saoudite, de la Sierra Leone, de l'Afrique du Sud, du Soudan, de la Suède, de la Turquie, de l'Ouganda, des Émirats arabes unis, du Royaume-Uni, des États-Unis, du Yémen, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), de l'IGAD, de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale et de la Banque islamique de développement.

Après avoir félicité «le Président Mohamud, les autorités et le peuple de la Somalie pour la fin pacifique de la transition», les participants ont pu entendre les premières priorités du

nouveau président: «la stabilisation, l'état de droit et la bonne gouvernance, le redressement économique; la consolidation de la paix et la réconciliation; la fourniture de services publics; l'amélioration des relations entre la Somalie et le reste du monde; et l'unité et l'intégrité de la Somalie». Ils ont par ailleurs réaffirmé leur engagement à «soutenir les autorités et le peuple somaliens dans la réalisation de leurs priorités pour la paix et le développement» en Somalie.

Communauté internationale

La communauté internationale, qui a suivi de près la situation en Somalie, a largement appuyé la Constitution et l'élection du nouveau président, qui constituent les «bases pour faire avancer le pays». Le Groupe international de contact sur la Somalie (GIC), mis sur pied en juin 2006 à l'initiative des États-Unis et composé d'Ambassadeurs de l'ONU et d'organisations intergouvernementales, a notamment supervisé la Feuille de route pour la fin de la transition, créée le 6 septembre 2011.

Dans son communiqué du 25 octobre 2012, l'Union européenne a annoncé qu'elle fournissait un appui supplémentaire à l'AMISOM afin que celle-ci puisse remplir son mandat et atteindre le seuil des 17 731 troupes autorisées par le Conseil de sécurité de l'ONU. Cette aide couvre le salaire des troupes, les coûts liés aux composantes policière et civile de la mission, les soins médicaux, le logement, l'essence et les équipements de communication. D'un montant de 82 millions d'euros, elle vient porter l'aide totale européenne à 411,4 millions depuis 2007.

Société civile

La contribution de la société civile, que ce soit des chefs traditionnels et religieux, des entrepreneurs, des ONG ou des organisations communautaires, est restée erratique et intermittente. Pendant le conflit, leurs activités étaient entravées par

l'insécurité chronique. Étant donné la déliquescence étatique, les autorités somaliennes ont eu indirectement recours au travail et à l'expertise des organisations de la société civile pour fournir quelques services publics sur le terrain. Grâce à leur appui, la gouvernance au sein des communautés locales somaliennes a pu être renforcée afin de contribuer à la paix et la stabilité.

À cet égard, du fait de la faiblesse des structures de gouvernance somaliennes, de nombreuses communautés locales ont expérimenté des forces hybrides de gouvernance qui mêlent structures traditionnelles (Ainés) et arrangements formels. Le cas du Somaliland et du Puntland illustrent cette forme de gouvernance hybride, qui constitue une réponse sociétale au vide institutionnel et politique en Somalie. Le TFG a fait de même en recourant aux Ainés pour former l'Assemblée constituante, elle-même chargée d'élire un parlement et d'approuver la Constitution. De telles approches ont été critiquées en ce sens qu'elles peuvent mener à une instrumentation des autorités traditionnelles et donc à une perte de leur légitimité.

Les gens d'affaires sont un autre élément de la société civile à prendre en compte. Jusqu'à présent, la plupart d'entre eux ont déplacé leurs activités au Kenya voisin afin d'éviter les taxes imposées par Al Shebab ou par le TFG. Le gouvernement doit donc envisager de mettre en place des mesures économiques stimulantes pour attirer de nouveau les réseaux commerciaux et de favoriser la restauration des liens sociaux.

Concernant la légitimité du nouveau gouvernement, il semble que le président ne bénéficie que de l'appui d'une partie de la population. S'il est encore trop tôt pour évaluer le niveau de soutien de l'ensemble des communautés, milices et clans somaliens, il reste certain que c'est la performance politique du nouveau gouvernement qui en sera la variable

déterminante. Ceci n'a pas empêché la Coalition de la société civile somalienne de publier, le 14 septembre dernier, un communiqué dans lequel elle a favorablement accueilli l'élection présidentielle et exprimé sa loyauté envers le président Sheikh Mohamud, tout en l'exhortant à faire tout son possible pour favoriser la stabilité, la réconciliation et l'intégration dans le pays.

La réconciliation, tout comme la reconstruction et le développement, est en effet un facteur crucial pour assurer une paix et une prospérité durables. Tous les segments de la société ont un rôle à jouer à cet égard, et l'efficacité du nouveau gouvernement dépendra étroitement des initiatives prises dans cette optique par la société somalienne.

Scénarios

Scénario 1

Idéalement, les nouvelles structures gouvernementales se consolident et gouvernent en fonction de l'État de droit. Le parlement agit indépendamment de toute influence externe. La capacité de l'appareil étatique à fournir des services et des biens publics mène à une amélioration du niveau de vie.

Avec l'appui de la communauté internationale, les institutions politiques somaliennes mettent en œuvre un processus de réconciliation assurant le dialogue et l'inclusivité de tous les clans, parties prenantes et groupes communautaires locaux. La représentation politique équilibrée des segments marginalisés de la société permet une meilleure confiance à l'égard de l'appareil étatique et une meilleure implication de la part de ces acteurs.

Cet état de fait encourage la société civile et les autorités traditionnelles à élaborer les bases des stratégies de réconciliation, qui bénéficient ainsi d'une plus grande légitimité auprès de la population. Les Somaliens parviennent à s'unifier sans égard à leurs opinions politiques ou loyautés

locales et l'implication d'une plus grande variété d'acteurs dans la stabilisation du pays permet au processus de paix, qui repose sur une dynamique *bottom-up* et *top-down*, d'être plus efficace.

La légitimité et l'appui dont bénéficient les shebabs ainsi que les autres acteurs locaux, régionaux ou internationaux opposés à la paix est en nette diminution grâce à ces améliorations. Dans le but de mettre en place un processus de paix plus inclusif, les autorités somaliennes développent des voies de dialogue avec Al Shebab. Au niveau international, les autorités parviennent à équilibrer appuis constructifs et interférences contreproductives.

Scénario 2

Les griefs provoqués par le processus de paix en cours et la mise en place du nouveau gouvernement provoquent une fragmentation accrue de la société et, éventuellement, à des troubles politiques et des violences. Le gouvernement ne parvenant pas à fournir la sécurité et les services de base, les milices reviennent sur le devant de la scène à travers le pays, provoquant ainsi des crises humanitaires et des pertes humaines conséquentes. Ni le gouvernement ni les autorités traditionnelles ne pouvant les contrôler, l'ordre et l'État de droit s'effondrent.

L'instabilité est aggravée par des interférences internationales. Le nouveau gouvernement est perçu comme étant à la solde de l'Occident et, tout comme l'administration précédente, est marqué par la corruption, la mauvaise gestion des ressources et la centralisation du pouvoir politique plutôt que par la recherche de solutions fédérales pour garantir la représentation des groupes minoritaires.

Scénario 3

En dépit des imperfections du processus de paix, la fin de la transition et l'inauguration du

nouveau gouvernement constituent une avancée significative pour la stabilité du pays, engendrant un certain espoir et des attentes de la part des parties prenantes. L'ONU, l'UA et le reste de la communauté internationale s'attendent à ce que le système évolue vers une démocratie représentative au gré de l'amélioration du contexte. Le nouveau gouvernement tente de se démarquer du précédent et renforcer sa légitimité en mettant en place des mesures anti-corruption. Comme le prévoit la Feuille de route, il y a des tentatives de construire un consensus autour de la nature de l'État, notamment du gouvernement central et des entités fédérales, du rôle de l'Islam et de la gouvernance intermédiaire entre les autorités traditionnelles et officielles. Néanmoins, les institutions restent extrêmement faibles et incapables de mettre en œuvre la politique dictée par les autorités. Les Somaliens sont fatigués par cette situation, les territoires sont soumis à une gouvernance hybride et complexe tandis que la corruption est inévitable.

Le gouvernement somalien reste très dépendant des forces internationales, notamment de l'AMISOM, de l'armée éthiopienne et de milices locales alors que la violence menace la fragile stabilité instaurée par les forces somaliennes et qu'Al Shebab continue de contrôler certaines zones et mène régulièrement des attaques et des attentats ciblés à Mogadiscio.

Options

Option 1

Avec l'appui de l'UA, de l'ONU et de la communauté internationale, les autorités somaliennes devraient poursuivre activement la promotion d'un processus de paix et de réconciliation durables entre les différentes communautés et les différents clans, en prenant en compte les sections sous-représentées de la société. Ces mesures doivent en outre inclure le renforcement d'un dialogue local

inclusif à propos de la future architecture sécuritaire du pays, qui doit être fait dans le respect de la Constitution provisoire et qui accorde une importance spécifique à la participation des femmes. La marginalisation des femmes lors des dernières élections doit notamment être abordée.

Option 2

Le CPS devrait proposer des mesures politiques afin de réformer et renforcer l'appareil étatique somalien, notamment dans les domaines suivants: sécurité, justice, services publics de base, reprise économique, droits humains, accès humanitaire et bonne gouvernance. Il serait utile de lancer des mécanismes institutionnels pour lutter contre la corruption et les autres problèmes de mauvaise gestion des ressources publiques. La

mise en place d'initiatives populaires inclusives et locales doit enfin être encouragée, afin de palier aux problèmes posés par la gouvernance hybride, qui fait coexister à la fois les structures formelles et traditionnelles.

Option 3

Le CPS devrait aussi recommander des solutions axées sur la sécurité. Il existe notamment un besoin urgent de réformer le secteur de la sécurité, et c'est l'AMISOM qui a la lourde tâche d'entraîner et de réorganiser les forces nationales somaliennes. L'AMISOM devrait en outre élaborer des stratégies adaptées aux nouvelles tactiques de guérilla d'Al Shebab, qui sont similaires à celles de Boko Haram. Le nouveau gouvernement devrait par ailleurs développer une réelle politique de démobilisation, désarmement et

réinsertion (DDR) à l'égard des combattants et anciens combattants.

Documentation

UA

-Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, 331^{ème} réunion, PSC/PR/COMM (CCCXXXI), Addis Abéba, Éthiopie, 29 août 2012

-Communiqué de presse, L'Union africaine se félicite du déroulement réussi de l'Élection présidentielle en Somalie, 11 septembre 2012

-Communiqué de presse, L'AMISOM déjoue une attaque contre le président somalien, 12 septembre 2012

IGAD

-Déclaration de l'IGAD sur la situation politique en Somalie, 23 août 2012.

Analyse pays

SOUDAN DU SUD

Précédents communiqués du CPS et de l'UA

Le Panel de mise en œuvre de haut-niveau de l'UA (AUHIP), créé en 2009, a joué un rôle significatif dans les pourparlers entre le Soudan et son voisin du Sud. Les deux gouvernements ont finalement signé, sous les auspices de l'UA à Addis Abéba, une série d'accords le 27 septembre 2012, profitant d'une détente dans leurs relations. Les détails de certains de ces accords n'ont pas encore été divulgués par l'UA.

Au cours d'une rencontre a eu lieu le 3 août 2012, le CPS a reçu le rapport du chef du AUHIP, Thabo Mbeki, et examiné les précédents communiqués et documents du Conseil sur la question. Dans le communiqué PSC/PR/COMM (CCCXXIX), publié après la réunion, le

Conseil a appelé les parties à résoudre les questions de sécurité latentes afin de promouvoir les mesures de confiance entre les deux pays. Le CPS a aussi exhorté les deux gouvernements à se conformer rapidement et sans conditions aux décisions du Comité conjoint de supervision d'Abyei (AJOC) afin de finaliser la mise en place du service de police d'Abyei, chargé d'assurer les fonctions policières dans la zone.

Les différends entre les deux Soudans ont été à l'ordre de jours lors d'une réunion du CPS le 14 juillet 2012. Après avoir entendu M. Mbeki, le Conseil a discuté des termes du communiqué PSC/MIN/COMM/3 (CCCXIX) dans lequel il «a articulé une Feuille de route visant à mettre fin aux hostilités et à résoudre les questions en suspens entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud». Il a en outre discuté du communiqué adopté lors de la 4^{ème} rencontre du Forum consultatif sur le Soudan et le Soudan du Sud, qui a eu lieu le 22

juin à Addis Abéba à l'initiative de l'UA et de l'ONU. Dans son communiqué PSC/MIN/COMM/3 du 2 mai 2012, le CPS a accueilli la résolution 2046 du Conseil de sécurité de l'ONU qui a approuvé la Feuille de route et reconnu le soutien apporté aux efforts de l'UA par d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le CPS s'est en outre félicité de l'acceptation par Juba de la carte administrative et sécuritaire de la Zone frontalière démilitarisée et sécurisée présentée par le Panel de Haut-niveau en novembre 2011 et a appelé Khartoum à faire de même.

Potentiel d'escalade de la crise

Le 17 août, les rebelles du SSLA, dirigés par David Yau Yau, ont attaqué un convoi de 200 soldats sud-soudanais (SPLA) dans la région de Pibor, à Jonglei, tuant plus de 30 d'entre eux. Cette attaque, la plus meurtrière qu'ils aient effectuée contre le SPLA depuis leur défection de l'armée en avril 2012, a eu lieu après que les militaires aient été envoyés dans la région pour

enquêter sur une possible présence du chef rebelle. Selon certaines informations, les rebelles étaient accompagnés de jeunes Murle qui refusent de se soumettre au processus de désarmement, lancé quelques mois auparavant afin de mettre fin au cycle de violences ethniques qui a fait des centaines de morts dans la région en 2011.

Le fait que de nombreux soldats aient trouvé la mort dans cette attaque soulève des questions quant à la capacité et au professionnalisme du SPLA, ainsi que quant à la force et à l'impact des divers groupes rebelles et milices tribales qui cherchent à déstabiliser le nouvel État.

Rappelons-le, David Yau Yau a commencé sa rébellion après les élections de 2010, lorsqu'il n'a pas réussi à se faire élire au poste de Commissaire de Pibor, dans l'état de Jonglei. Le SSLA fait également partie des nombreux groupes armés anti-gouvernementaux actifs dans le secteur.

Le Soudan du Sud a connu une escalade des tensions au cours des dernières semaines de juillet 2012, après qu'une rumeur insistante ait fait état d'un putsch militaire raté par un groupe qui se fait appeler les «Garang's Boys», composé de loyalistes du défunt chef du groupe rebelle SPLM, John Garang. La tentative aurait été menée par des officiers de haut rang de l'armée. La possible véracité de cette rumeur et les incertitudes qui en ont résulté ont conduit le président Salva Kiir à s'exprimer publiquement sur le sujet le 30 juillet. Après avoir accusé le Soudan d'être à l'origine de ces spéculations, il a assuré que les rumeurs étaient fabriquées et a appelé au calme. Il s'agit de la troisième rumeur de tentative de coup d'État contre Kiir depuis l'indépendance du Sud.

Bien que la mise en œuvre de la nouvelle Feuille de route pour la paix soit pour l'instant bien engagée, Juba est toujours confrontée à des défis internes qui peuvent affecter sa stabilité. Au rang de ceux-ci figurent

les opérations de désarmement des divers groupes ethniques ou rebelles, les nombreuses rumeurs de coup d'État qui témoignent des tensions entre les divers groupes au sein des forces armées et le gouvernement, ou encore la hausse du coût de la vie et l'incapacité du gouvernement à répondre aux attentes de son peuple. L'accroissement du nombre des groupes armés a créé une certaine insécurité dans plusieurs parties du pays et accru la pression sur le SPLA, qui doit composer avec cette dynamique et protéger la population en dépit de l'échec du gouvernement à résoudre les causes profondes du conflit. Par ailleurs, le réflexe d'accorder l'amnistie aux groupes rebelles qui ont commis des atrocités reflète l'échec du gouvernement à s'attaquer à l'impunité.

Questions clés et dynamiques internes

Le 29 septembre, les forces de sécurité soudanaises ont pris d'assaut la résidence à Khartoum de James Gai, le chef du groupe rebelle sud-soudanais SSLM/A. Si celui-ci a échappé à l'assaut, cinq officiers et 70 membres de sa milice ont été arrêtés et plusieurs armes saisies. Cet assaut, lancé deux jours après la conclusion d'une série d'accords entre Juba et Khartoum sur le pétrole et le commerce, fut considéré comme annonciateur d'un départ prometteur pour la consolidation de la paix et de la coopération entre les deux États. Selon Khartoum, le SSLM/A est opposé à ces accords et reste déterminé à poursuivre sa lutte contre Juba.

Après plusieurs mois d'impasse et d'affrontements armés, la conclusion de ces accords le 27 septembre constitue une avancée certaine. L'accord sur les questions de sécurité prévoit par exemple que les deux gouvernements retirent de 10 kilomètres leurs troupes le long de leur frontière commune et mettent en place une Zone frontalière démilitarisée, sur la base de la carte administrative et sécuritaire présentées aux deux parties par le

Panel de mise en œuvre de haut-niveau de l'UA en novembre 2011. Selon l'accord, les deux États doivent en outre mettre en place une «frontière souple» qui permettrait la libre circulation des personnes, du bétail et des biens entre les deux pays. Ils doivent aussi compléter la démarcation de leurs frontières internationales et déterminer les modalités de cette démarcation, notamment en mettant en œuvre des arrangements institutionnels pour la gestion de cette frontière. La seule question qui reste en suspens, le statut d'Abyei, sera déferée au CPS pour décision.

Hormis celle d'Abyei, une des questions les plus contentieuses était celle des revenus pétroliers. Afin de s'assurer de la reprise de l'exploitation et de l'exportation du pétrole sud-soudanais, les deux voisins sont parvenus à signer un accord de coopération, et à se mettre d'accord sur les détails financiers entourant l'utilisation des infrastructures soudanaises de raffinement et de transport du brut provenant du Sud. Selon l'Accord sur le partage de la production pétrolière, Juba versera donc une taxe d'un dollar par baril transitant par le Nord.

Les deux États se sont engagés dans cet accord à se conformer au principe de la viabilité mutuelle et à travailler à la promotion et à la construction d'une relation de prospérité entre les peuples du Soudan et du Soudan du Sud. Ils ont également convenu de créer un Comité conjoint de haut niveau (JHLC), chargé de superviser la gestion et la prise de décisions conjointes sur les questions relatives à leurs ressortissants respectifs (établissement, mouvement, activité économique et droit d'acquiescer et de disposer des biens). En matière de commerce et de questions connexes, l'Accord a prévu la création de comités ministériels et techniques conjoints afin de favoriser les relations commerciales et de développer une politique commerciale sur le long terme qui

sera bénéfique pour les deux pays. Les deux pays ont également conclu un accord sur la répartition de leurs actifs, dettes, créances et arriérés nationaux respectifs. Les parties ont également convenu de travailler ensemble avec la communauté internationale pour trouver des moyens d'alléger le fardeau de la dette du Soudan et demander une levée des sanctions imposées à ce pays.

Le conflit avec le Nord étant resté le principal problème sécuritaire du Sud, il est espéré que la signature de ces accords, sous la pression internationale et régionale, permettra la poursuite des pourparlers sur les diverses questions de sécurité qui restent en suspens. Au cours des derniers mois, une inquiétante multiplication des attaques de groupes rebelles et des milices sud-soudanaises a toutefois été constatée. Le gouvernement n'ayant pas la capacité de les protéger contre leurs rivaux, les populations qui ont été désarmées au cours des dernières années ont fait part de leur peur d'être maintenant vulnérables aux attaques des autres tribus, notamment de celles qui ont été négligées par le gouvernement lors des opérations de désarmement. C'est pourquoi la campagne de désarmement qui a été lancée cette année dans l'État de Jonglei, suite aux affrontements intertribaux meurtriers de l'an dernier, rencontre une certaine résistance de la part des Murle et des Lou Nuer.

Suite à l'attaque du 17 août contre les forces sud-soudanaises, le gouvernement de Juba a juré d'éradiquer le groupe rebelle de David Yau Yau. Quelques jours après une nouvelle attaque meurtrière contre le SPLA, le Vice-ministre sud-soudanais de la Défense, Majak D'Agot Atem, a pourtant affirmé le 4 septembre dernier que le gouvernement était prêt à faire la paix avec le chef rebelle et à permettre à des membres de son groupe de faire partie du gouvernement. Il convient de

rappeler que Yau Yau avait accepté en 2011 l'amnistie présidentielle offerte par Kiir, avant de reprendre les armes en avril 2012. Selon lui, le gouvernement avait échoué à honorer l'accord qu'ils avaient signé en ne permettant pas à ses combattants d'intégrer l'armée nationale ni à ses membres de participer au gouvernement. Yau Yau désirait par ailleurs conserver son grade de général.

Le Soudan du Sud connaît une poussée inflationniste depuis son indépendance, notamment du fait de la hausse des prix de la nourriture; le taux d'inflation annuel était en effet de 43% en août et de 60% en juillet. Notons que du fait d'une absence quasi-totale d'industrie agroalimentaire, le Soudan du Sud doit importer la plupart de sa nourriture alors que la livre soudanaise s'est effondrée après que les revenus pétroliers aient connu une nette diminution du fait du conflit avec le Nord. C'est ainsi que la hausse du coût de la vie et l'incapacité du gouvernement à répondre aux attentes de sa population sont des facteurs pouvant affecter la stabilité du Soudan du Sud.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

Les accords signés le 27 septembre sont un grand succès diplomatique pour l'UA et son Panel de mise en œuvre de haut-niveau. Les participants du 5ème Forum consultatif sur le Soudan et le Soudan du Sud, qui a eu lieu deux jours plus tard à New York sous la présidence du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, du Président sortant de la Commission de l'UA, Jean Ping et sa successeuse Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, ont à cet égard félicité les deux présidents Omar el-Béchir et Salva Kiir «pour la percée à Addis Abéba, en Éthiopie, où ils ont fait preuve d'un leadership constructif et de la volonté politique de parvenir à des accords sur la sécurité, la frontière, le pétrole, le statut des ressortissants de l'un et

l'autre pays et autres arrangements économiques». Ils ont également salué les efforts du Panel, présidé par l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki, pour avoir facilité le règlement du conflit entre les deux États.

ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a reçu le 20 septembre dernier l'Envoyé spécial Haile Menkerios, qui présentait l'avancement de la mise en œuvre de la résolution 2046 et de la Feuille de route de l'UA. Le Conseil a salué la reprise des négociations entre le Soudan et le Soudan du Sud sous les auspices du Panel, et a exhorté les négociateurs à poursuivre leur travail intensif afin de résoudre toutes les questions toujours en suspens. Il a de plus souligné l'urgence de mettre en place le Mécanisme conjoint de vérification frontalière et la Mission de surveillance sur la base de la Zone frontalière démilitarisée, tout en exhortant toutes les parties à débiter les opérations d'assistance humanitaire sur la base des mémorandums d'entente signés avec les partenaires tripartites.

L'ONU déploie une mission de maintien de la paix au Soudan du Sud (MINUSS), depuis l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 1996 le 8 juillet 2011. Le 24 août 2012, la MINUSS a accusé des éléments «indisciplinés» de l'armée sud-soudanaise d'avoir commis de «graves violations des droits humains» lors des opérations de désarmement dans l'État de Jonglei. Entre le 15 juillet et le 20 août, la mission a recensé des allégations touchant au moins un d'assassinat, plusieurs mauvais traitements ou torture, notamment par la simulation de noyade, douze viols, six tentatives de viol et huit enlèvements. Les victimes étaient en majorité des femmes et parfois des enfants. La mission a alors appelé les autorités sud-soudanaises à poursuivre les responsables de ces violations des droits humains, soulignant que ces actes minaient la confiance des

communautés locales envers l'armée et le processus de désarmement qu'elle a entrepris.

Communauté internationale

Les accords du 27 septembre touchant les questions sécuritaires et frontalières ont été chaleureusement accueillis par les acteurs internationaux impliqués au Soudan. Au lendemain de la signature, le président américain Barack Obama et la secrétaire d'État Hillary Clinton, se sont félicités de cet «accord historique (qui) constitue une avancée en appui de la vision de la communauté internationale de deux États viables en paix l'un avec l'autre» et qui «ouvre la porte à une plus grande prospérité pour les peuples des deux pays».

La chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a elle aussi estimé qu'il s'agissait d'une «étape historique». Elle a félicité les deux gouvernements pour «l'esprit de compromis» qui a rendu l'accord possible et souligné qu'«il est désormais essentiel que les deux parties en assurent la mise en œuvre sans tarder. Il est particulièrement important que le pétrole recommence à être acheminé et que le commerce transfrontalier reprenne, car cela bénéficiera aux deux économies et améliorera la vie des citoyens».

Scénarios

Scénario 1

Les affrontements entre SPLA et groupes armés pourraient se

poursuivre et ainsi causer pertes humaines et crises humanitaires, notamment dans l'État de Jonglei. La poursuite des violences entre les différentes communautés peut quant à elle compliquer davantage le processus de désarmement.

Scénario 2

Des initiatives franches du gouvernement sud-soudanais, couplées à l'instauration d'une justice transitionnelle et à la tenue de négociations sincères, pourraient permettre de s'attaquer aux causes de la rébellion et ainsi créer un meilleur climat sécuritaire pour le processus de désarmement.

Scénario 3

L'accord de paix avec le Soudan et les récents raids effectués par Khartoum pourraient affaiblir les groupes rebelles et les forcer à négocier avec Juba. Il est cependant probable que le gouvernement d'Omar el-Béchir s'attende à ce que le Sud combatte en retour les rebelles soudanais, ce qui peut créer des tensions entre le SPLA et les groupes ciblés.

Options

Option 1

Le CPS pourrait demander à la Commission de l'UA d'aider le Soudan du Sud à développer et mettre en œuvre une stratégie politique globale comportant un volet justice transitionnelle et axée sur le développement, ceci afin de lutter contre les violences intercommunautaires en portant une

attention particulière à l'État de Jonglei.

Option 2

Le CPS pourrait appeler le gouvernement sud-soudanais à enquêter sur les récentes violences de manière impartiale et transparente, sur la base d'un processus inclusif et en s'assurant que les communautés concernées s'approprient et se conforment aux résultats de ces enquêtes.

Option 3

Le CPS pourrait encourager le gouvernement sud-soudanais à renforcer la présence de ses institutions étatiques et appeler la communauté internationale à appuyer une telle initiative. Dans le cadre de ce processus, le gouvernement devrait développer une capacité de réponse et d'intervention rapide, avec l'appui de la MINUSS.

Documentation

Documents de l'UA

PSC/PR/COMM./(CCCI) (30 novembre 2011) Communiqué du CPS sur les activités de l'AUHIP.

Analyse pays

CÔTE D'IVOIRE

Introduction

La dernière analyse pays portant sur la Côte d'Ivoire publiée dans le Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité date du mois de février 2012. La présente analyse couvrant

les événements survenus entre février et septembre 2012, les lecteurs intéressés par les événements précédents sont invités à consulter le numéro de février.

Précédents communiqués et recommandations de l'UA et du CPS

Dans un communiqué du 17 août 2012, la Commission de l'Union

africaine a condamné «la série d'attaques perpétrées par des éléments armés (...) à Abidjan et dans d'autres localités du pays, notamment à Abengourou, Agboville, Pékambly et Dabou», soulignant que «toute revendication et tout objectif politique doivent être poursuivis par des voies démocratiques et pacifiques». Elle a ainsi réaffirmé

son plein appui aux efforts des autorités ivoiriennes et réitéré son engagement à continuer à les accompagner dans le processus de réconciliation, de reconstruction et de consolidation de la paix et de la démocratie.

Avant ce communiqué, la dernière mention de la Côte d'Ivoire dans le cadre du CPS remontait à la 288ème réunion, le 10 août 2011. Après avoir examiné le rapport PSC/PR/2(CCLXXXVIII) de la mission du Conseil menée en Côte d'Ivoire du 25 au 30 juillet 2011, le Conseil avait alors «réitéré son engagement à faire tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer les efforts en cours de consolidation de la paix et de reconstruction post-conflit, et demandé à la Commission de dépêcher une mission pour évaluer la situation des réfugiés ivoiriens, apporter un soutien à la reconstruction et au développement post-conflit, y compris la réconciliation nationale, la réforme du secteur de la défense et de la sécurité».

Une mission d'évaluation dépêchée en Côte d'Ivoire du 5 au 12 novembre 2011 et conduite par Anicet Georges Dologuele, ancien Premier ministre de la République centrafricaine, avait pour objectifs d'évaluer la situation générale en Côte d'Ivoire, de répertorier les défis auxquels faisait face le pays, d'informer les autorités nationales et les partenaires bilatéraux ainsi que de formuler des recommandations. Le rapport n'a pas été officiellement publié et les actions de l'UA, notamment l'organisation d'une initiative africaine de solidarité dans le cadre de sa politique de reconstruction et de développement post-conflit, se font toujours attendre.

Potentiel d'escalade de la crise

À la fin du mois de septembre, la Côte d'Ivoire a été le théâtre de nouvelles attaques d'éléments armés non identifiés contre des

sites sécuritaires dans la commune de Port-Bouët à Abidjan, et contre un poste à Noé, à la frontière avec le Ghana. Ces incidents sont survenus après quelques semaines d'accalmie qui ont suivi une série d'attaques similaires en août. Ces événements ont mis en lumière les multiples dysfonctionnements dans l'architecture sécuritaire ivoirienne qui a émergé pendant la crise postélectorale. La liste de ces dysfonctionnements est longue: manque de formation commune de base parmi les éléments récemment intégrés au sein des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire, compétition entre les différents services de renseignements, dysfonctionnements dans la chaîne de commandement, manque de coordination dans les réponses aux menaces sécuritaires, etc. À tout cela s'ajoute une certaine passivité, voire une certaine complicité, perceptible notamment dans l'attaque contre le camp d'Akouédo, fin août, qui témoigne du manque d'intégration et de la méfiance qui persistent entre les anciennes Forces de Défenses et de Sécurité (FDS) du régime de Laurent Gbagbo et les anciens rebelles des Forces Nouvelles (FN) qui ont soutenu Alassane Ouattara et qui cohabitent dorénavant au sein des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Si des zones d'ombre persistent quant à l'identité des auteurs, aux motifs et aux commanditaires de certaines de ces attaques et si les sources sécuritaires affirment que ces événements ne feront pas replonger le pays dans une crise, ces incidents ont néanmoins mis en relief l'urgence de mettre en œuvre un véritable processus de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) et de Réforme du secteur de la sécurité (RSS) ainsi que des actions de réconciliation sur les plans tant politique que militaire qui vont au-delà de simples actions symboliques. La

réaction des autorités face à ces attaques a en outre mis en évidence le manque de confiance du pouvoir civil envers ses forces de première catégorie (police et gendarmerie), majoritairement issues des ex-FDS, ainsi que sa dépendance envers les commandants de zone des ex-FN pour gérer les urgences sécuritaires.

En outre, la Côte d'Ivoire a été en août 2012 le théâtre d'actes de vandalisme à caractère politique, actes ayant le potentiel de saper les efforts de réconciliation post-conflit. Dans la matinée du 18 août, le quartier général du parti de l'ex président Laurent Gbagbo, le Front Populaire Ivoirien (FPI), a ainsi été pris d'assaut par des hommes armés avant que les locaux du groupe de presse Cyclone, éditeur du journal Le Temps, proche de Laurent Gbagbo, ne soient vandalisés au cours de la nuit suivante.

Tel qu'indiqué précédemment, plusieurs attaques armées dirigées contre les Forces Républicaines de la Côte d'Ivoire ont eu lieu au cours des dernières semaines. Des violences ont ainsi été enregistrées le 25 août à un poste de contrôle des FRCI près de Grand-Lahou, au Sud-ouest d'Abidjan, et le 14 août 2012 à un poste de l'armée à la frontière avec le Liberia. La fête de l'indépendance nationale a été célébrée dans un certain climat d'insécurité le 7 août 2012, au lendemain de l'attaque contre le camp d'Akouédo qui a fait six morts parmi les FRCI. Cette attaque avait été précédée de celle sur Yopougon, dans la nuit du 4 au 5 août, qui a fait quatre morts chez les FRCI, et de celle sur la base militaire de la ville d'Abengourou, le 5 août.

Outre ces attaques contre les FRCI, des affrontements intercommunautaires ont eu lieu le 20 juillet à l'ouest du pays, dans le camp de Nahibily, qui accueillait selon des sources humanitaires

jusqu'à 5 000 réfugiés. En réaction à la mort de quatre personnes la nuit précédente, des jeunes venus de la ville de Duékoué y ont en effet mené une expédition punitive qui a fait 13 morts. Enfin, le 8 juin, sept casques bleus nigériens ont trouvé la mort dans une embuscade dans une zone forestière près de Taï.

Questions clés et dynamiques internes

Plusieurs dynamiques politiques, sécuritaires, judiciaires et électorales doivent être prises en compte au niveau national. Premièrement, sur le plan politique, près de deux ans après les élections présidentielles de 2010, la fracture entre les camps des candidats au deuxième tour est encore très profonde, et les conséquences de la crise postélectorale continuent de structurer le paysage politique ivoirien. Dans ce contexte polarisé, le dialogue politique se trouve dans une impasse, et ce en dépit des initiatives menées notamment par le Premier ministre Jean-Marie Ahoussou lors de la conférence de Grand-Bassam en avril 2012 ou encore des rencontres entre les partis politiques menées par la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR), dirigée par Charles Konan Banny, un haut responsable du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) qui a été Premier ministre entre 2005 et 2007.

Depuis la crise postélectorale, une part importante des dirigeants du FPI sont en exil ou en prison. En août 2012, deux autres représentants du parti (Laurent Akoun et Alphonse Douati, respectivement le Secrétaire général du FPI et son adjoint) ont été emprisonnés. Les positions radicales prises par ce parti historique semblent témoigner de sa faiblesse actuelle et de la difficulté de sa direction intérimaire à s'engager dans un dialogue sans voir sa légitimité remise en cause.

Les autres partis pro-Gbagbo ont, pour la plupart, arrêté de poser le retour de l'ancien président au pays comme un préalable au dialogue et concentrent dorénavant leurs revendications sur les points suivants: la libération de tous les prisonniers dits politiques, le dégel des avoirs, le retour des exilés et la création des conditions pour la tenue d'élections locales justes et transparentes (réforme de la Commission électorale indépendante (CEI), découplage des élections municipales et régionales, liberté d'expression et d'association).

De son côté, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la paix et la démocratie (RHDP), la coalition qui a permis la victoire d'Alassane Ouattara aux présidentielles, montrait déjà des signes d'effritement lors des législatives de décembre 2011. De nombreux partis au sein de la coalition comme en dehors dénoncent en effet la politique du «rattrapage» du parti d'Alassane Ouattara, le Rassemblement des Républicain (RDR), politique qui consiste à rattraper les années pendant lesquelles le RDR a été tenu à l'écart du pouvoir en plaçant ses membres aux postes clés de l'administration tout en conservant des pratiques de corruption semblables à celles reprochées au régime précédent.

Deuxièmement, sur le plan militaire, les différentes thèses qui circulent sur les auteurs des attaques des derniers mois illustrent l'urgence de revoir l'architecture de défense et de sécurité en vigueur en Côte d'Ivoire. Le Ministre de l'Intérieur, Hamed Bakayoko, déclarait début août que les auteurs des attaques provenaient «de la galaxie des miliciens pro-Gbagbo et des militaires ex-FDS». Dans un communiqué du 5 août 2012, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) assurait que «les acteurs et les auteurs de ces agressions

meurtrières sont généralement issus non seulement des rangs des milices pro-Gbagbo, mais également des dozos [chasseurs traditionnels qui se sont battus aux côtés des FRCI], des supplétifs démobilisés non indemnisés et de certains éléments incontrôlés des FRCI», appelant ainsi à «accélérer la réforme de l'armée et à désarmer les dozos». Ces attaques sont probablement le fait de plusieurs entités qui ont des objectifs convergents mais qui ne sont pas forcément coordonnées. Parmi ces entités, on retrouve bien entendu des miliciens et anciens militaires pro-Gbagbo, mais on ne peut oublier qu'au sein du camp des vainqueurs, il y a également des «déçus» qui détiennent des armes, notamment des partisans d'Ibrahim Coulibaly (tué par les FRCI), certains éléments des FRCI en attente de récompenses promises ou simplement d'une démobilisation, ou encore des éléments de ces mêmes FRCI qui souhaitent rappeler aux autorités actuelles le rôle qu'ils ont joué dans l'installation effective du président élu.

Les réponses du gouvernement à ces défis sécuritaires ont été multiformes. D'un point de vue pratique, il a été décidé de doter les forces de défense et de sécurité d'une nouvelle tenue afin d'établir une différence entre les forces autorisées et les «faux» éléments. Chaque attaque a été suivie d'opérations de ratissage et d'arrestations ne respectant pas toujours les règles internationales en la matière. Notons aussi, ces dernières semaines, le retour des barrages dans les rues d'Abidjan et sur les principaux axes d'accès à la capitale économique en vue d'intercepter des armes. Sur le plan institutionnel, après les attaques du début du mois d'août, un décret créant un Conseil National de Sécurité (CNS) a été adopté. Ce Conseil, présidé par le président de

la République, comprend 19 membres, et est notamment chargé de coordonner les questions relatives à la sécurité intérieure et extérieure de la Côte d'Ivoire, de définir les orientations stratégiques, de fixer les priorités nationales en matière de RSS ainsi que de renseigner, d'informer et de conseiller en permanence le Chef de l'État en matière de sécurité. D'autres décrets ont par ailleurs supprimé les multiples structures qui géraient jusque-là le processus de DDR et créé une Autorité unique chargée de la question (ADDR). Il s'agit d'un important changement de dynamique visant à centrer les questions de DDR et de RSS, dont les politiques ont été élaborées au cours des derniers mois, dans le giron de la Présidence, questions qui étaient, depuis le début de la crise, gérées au niveau de la Primature. Si ces avancées institutionnelles représentent des développements potentiellement positifs, il reste à voir leur niveau d'efficacité en matière de mise en œuvre. Les attentes sont élevées et ces deux processus nécessiteront un certain courage politique.

Troisièmement, sur le plan de la justice, malgré l'engagement du président Ouattara à lutter contre l'impunité, le Front Populaire Ivoirien (FPI) dénonce une justice des vainqueurs. Il faut reconnaître qu'aucun des proches du président Ouattara n'a pour l'instant fait l'objet de poursuites judiciaires. La publication, début août 2012, du rapport de la Commission Nationale d'Enquête sur les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire survenues après l'élection présidentielle des 31 octobre et 28 novembre 2010, a engendré des réactions très vives de la part des deux camps. Ce rapport désigne les forces acquises à Laurent Gbagbo comme responsables de la mort de près de 1 500 personnes alors que les FRCI, qui combattaient pour le Président

Ouattara, auraient causé la mort de 727 personnes. Les suites qui seront données à ce rapport détermineront la valeur des engagements pris par le gouvernement Ouattara envers la lutte contre l'impunité dans les deux camps.

La quatrième et dernière dynamique importante a trait aux prochaines élections locales (municipales et régionales), programmées en février 2013. L'approche de cette échéance électorale pourrait créer un cadre favorable à la négociation sur les questions de la participation et du statut de l'opposition, de la réforme de la Commission Électorale Indépendante (CEI, conçue dans le cadre des accords de paix uniquement pour les élections présidentielles et législatives) et de la révision de la liste électorale. La résolution de ces questions pourrait permettre des avancées significatives sur le plan du rapprochement politique nécessaire à une amorce de réconciliation.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et communautés régionales

Ni le CPS de l'Union africaine ni le Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO ne se sont réunis pour traiter de la situation sécuritaire qui prévaut actuellement en Côte d'Ivoire. Malgré le maintien de sa présence en Côte d'Ivoire par le biais du bureau du Représentant du président de la Commission et la condamnation des attaques survenues au courant du mois d'août, l'UA est restée publiquement très discrète. La représentation de la CEDEAO à Abidjan a pour sa part effectué un don en vivres au gouvernement ivoirien en mai 2012 et apporté un soutien financier à la CDVR en février 2012 pour la mise en œuvre de ses activités. La Commissaire chargée des Affaires politiques, de la paix et de la sécurité, Salamatu

Hussaini-Suleiman, a aussi noté le 13 août une dégradation de la situation en Côte d'Ivoire. La réaction timorée du leadership politique de l'UA et de la CEDEAO concernant le dossier ivoirien peut s'expliquer par l'urgence que constitue la résolution des crises au Mali et en Guinée Bissau, ou bien par l'entrée de la Côte d'Ivoire dans une nouvelle phase de consolidation de la paix qui engendre une reformulation du rôle des partenaires. Elle peut aussi s'expliquer par l'accession d'Alassane Ouattara à la présidence en exercice de la CEDEAO, en février 2012.

Les attaques aux frontières avec le Liberia et le Ghana ont mis en exergue l'importance d'une coopération bilatérale et régionale accrue, notamment entre ces deux pays et la Côte d'Ivoire. À cet égard, les autorités libériennes ont procédé le 23 juin 2012 à l'arrestation et à l'extradition de 41 Ivoiriens soupçonnés d'être impliqués dans les crimes commis pendant la crise postélectorale. Après deux réunions d'urgence qui ont eu lieu à Abidjan et à Monrovia, le Liberia a par ailleurs renforcé sa sécurité frontalière en collaboration avec la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Union du fleuve Mano.

Les relations demeurent toutefois tendues avec le Ghana, terre d'accueil de beaucoup d'exilés politiques et militaires pro-Gbagbo qui se sont facilement insérés dans les circuits financiers et pentecôtistes de ce pays. Même si le président par intérim du Ghana, John Dramani Mahama, a assuré le 5 septembre que «le territoire du Ghana ne servira jamais de base arrière afin de déstabiliser la Côte d'Ivoire», l'attaque du 20 septembre à Noé, la fermeture subséquente de la frontière et la libération sous caution par la justice ghanéenne du ministre du Budget et porte-parole du président Gbagbo pendant la

crise postélectorale, Justin Koné Katinan, le 25 septembre (bien qu'il ait à nouveau été arrêté par les autorités ghanéennes trois jours après), ont davantage détérioré les relations entre les deux pays. Le Ministre ivoirien de l'Intérieur déclarait le 27 septembre: «Nous avons des preuves que tout ce qui se passe est coordonné au Ghana. [...] Je n'ai pas d'éléments qui prouvent une complicité de l'État ghanéen mais ça se passe sur le territoire ghanéen». Le renforcement des relations entre la Côte d'Ivoire et ses voisins est donc plus que nécessaire dans cette sous-région en crise. Par ailleurs, une grande partie des armes distribuées durant la crise postélectorale n'ont pas encore été récupérées, ce qui pourrait notamment favoriser la circulation d'armes vers le nord de la Côte d'Ivoire à destination du Mali.

Nations Unies

Dans sa résolution 2062 du 26 juillet 2012, le Conseil de sécurité de l'ONU a à nouveau condamné «fermement l'attaque perpétrée par des éléments armés contre une patrouille de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) dans le sud-ouest du pays le 8 juin 2012, au cours de laquelle sept Casques bleus et plusieurs autres personnes ont trouvé la mort». Il a exhorté la mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) à coopérer avec l'ONUCI pour assurer la sécurité des frontières et agir ensemble sur toute question liée au mandat de la mission. Le Conseil s'est en outre déclaré «une nouvelle fois préoccupé par les problèmes fondamentaux qui restent à régler concernant les activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration et la réforme du secteur de la sécurité, et par le fait que les armes continuent de circuler, ce qui menace gravement la sécurité en Côte d'Ivoire, en particulier dans l'ouest du pays», tout en notant

avec intérêt «la création du groupe de travail interministériel sur les activités de DDR et la réforme du secteur de la sécurité». Ce groupe de travail a développé une stratégie qui doit être mise en œuvre par l'Autorité pour le DDR et le Conseil national de sécurité. Enfin, il a prorogé jusqu'au 31 juillet 2013 le mandat de l'ONUCI et l'autorisation qu'il a donnée aux forces françaises de soutenir l'ONUCI dans la limite de leurs moyens et dans leurs zones de déploiement.

Communauté internationale

Le chef de délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire a déclaré le 27 août que les récents incidents sécuritaires étaient «autant de sujets de préoccupation pour le gouvernement mais aussi évidemment pour la communauté internationale et pour l'Union européenne». Le porte-parole adjoint du ministère français des Affaires étrangères, Vincent Floreani, avait auparavant souligné que «le désarmement et la réforme des secteurs de la sécurité doivent plus que jamais être une priorité, tout comme la poursuite du processus de réconciliation nationale et la lutte contre l'impunité». Le Royaume-Uni, de son côté, s'est engagé à accompagner le pays vers une sortie de crise définitive et pacifique.

La Chambre préliminaire III de la CPI, qui a autorisé le 3 octobre 2011 le Procureur à ouvrir une enquête sur la situation en Côte d'Ivoire pour les crimes qui auraient été commis depuis le 28 novembre 2010, a décidé le 22 février 2012 d'élargir son autorisation d'enquêter sur la situation en Côte d'Ivoire afin d'inclure sous la juridiction de la Cour les crimes ayant été commis entre le 19 septembre 2002 et le 28 novembre 2010. En parallèle, deux projets de loi se rapportant à la CPI ont été adoptés en Conseil des Ministres à

la fin septembre en vue de la ratification du statut de Rome par la Côte d'Ivoire. Concernant la procédure engagée contre l'ancien président Gbagbo, l'audience de confirmation des charges, prévue le 13 août, a été reportée. Une audience à huis-clos s'est ensuite tenue les 24 et 25 septembre pour examiner l'aptitude physique de ce dernier à prendre part au procès engagé contre lui, mais aucune information n'a pour l'instant été rendue publique sur ce sujet.

Société civile

Le 8 septembre, la Ligue ivoirienne des droits de l'Homme (LIDHO) s'est dite préoccupée par la situation sécuritaire. Son président a fermement condamné les dernières violences perpétrées contre les FRCI et invité la classe politique à faire preuve de retenue dans les discours politiques. Aussi, il a souligné que la réconciliation et la réforme du secteur de la sécurité et de l'armée étaient des urgences qui tardaient à être mises en œuvre.

Scénarios

Compte tenu de l'analyse précédente, trois scénarios peuvent être dégagés:

Scénario 1

Un cadre de réconciliation prenant en compte certaines des revendications de l'opposition (notamment la réforme de la Commission électorale indépendante en vue des élections locales ou encore la révision de la loi sur le financement des partis politiques) est mis en place afin de relancer le dialogue politique. La détente du climat politique qui en découle crée une nouvelle donne dans les relations entre le pouvoir et les militants et militaires pro-Gbagbo exilés au Ghana. En parallèle, les processus de DDR et de RSS sont conduits avec efficacité ce qui aide à créer un environnement favorable à la relance de l'économie et à la reconstruction post conflit.

Scénario 2

Le processus de réconciliation politique demeure dans l'impasse. Les tentatives de dialogue n'aboutissent pas à un rapprochement et les éléments radicaux des deux camps continuent à camper sur leurs positions. En l'absence de dialogue et étant donné les tensions avec le Ghana sur la question des exilés politiques et militaires, la situation sécuritaire demeure instable. Les processus de DDR et de RSS, eux, mettent du temps à aller de l'avant. Même s'il ne représente pas une menace réelle pour le pouvoir en place, ce climat freine néanmoins la reconstruction post conflit et la relance économique.

Scénario 3

L'absence de dialogue politique creuse davantage le fossé entre les deux camps. Les attaques contre des sites sécuritaires et stratégiques se poursuivent. Le gouvernement réagit de manière répressive sans faire preuve du discernement nécessaire, ce qui crispe encore davantage les positions sur les plans politique et militaire. Le plaidoyer mené par les exilés pro-Gbagbo au Ghana et les tensions internes au Ghana à l'approche des élections ne favorisent pas le rapprochement entre Accra et Yamoussoukro. La corruption freine les processus de DDR et de RSS, ce qui crée des frustrations chez les ex-combattants et miliciens. Cette

situation d'insécurité chronique entrave la reconstruction post conflit et, en n'encourageant ni le retour des investisseurs, ni la relance de l'économie.

Options

Option 1

Le nombre important de militaires et de civils exilés au Ghana depuis la crise postélectorale, la décision unilatérale de la Côte d'Ivoire de fermer sa frontière avec le Ghana suite à l'attaque du poste frontière de Noé fin septembre ainsi que la libération sous caution par la justice ghanéenne du ministre du Budget et porte-parole du gouvernement Gbagbo pendant la crise postélectorale, Justin Koné Katinan, également à la fin du mois de septembre, ont constitué d'importants facteurs de tensions entre le Ghana et la Côte d'Ivoire. L'Union africaine et la CEDEAO pourraient jouer un rôle discret de médiation en vue d'un rapprochement et d'une meilleure coopération bilatérale en matière de sécurité entre les deux États.

Option 2

Le CNS et l'ADDR ont été créés par les autorités ivoiriennes pour mettre en œuvre les politiques de RSS et de DDR. Ces changements institutionnels doivent s'accompagner de réelles avancées sur le terrain. De ce fait, l'Union africaine et la CEDEAO devraient continuer à suivre de près la mise en œuvre de ces politiques et être prêtes à offrir leur assistance

technique, matérielle ou financière si nécessaire, en coordination avec l'ONUCI. Un partage d'expériences entre la Côte d'Ivoire et la CEDEAO, qui développe actuellement son projet de concept régional de gouvernance du secteur de la sécurité, pourrait notamment être envisagé.

Option 3

L'Union africaine et la CEDEAO devraient continuer d'accompagner le gouvernement dans le délicat processus de réconciliation en encourageant un dialogue politique franc, sincère et constructif entre l'opposition et le pouvoir, particulièrement à l'approche des élections locales.

Documentation

Documents de l'UA

- Communiqué de presse du Président de la Commission du 17 août 2012

- Rapport PSC/PR/2(CCLXXXVIII) de la mission du conseil en Côte d'Ivoire du 25-30 juillet 2011

Documents de la CEDEAO

- Communiqué de presse N° 229/2012 du 13 août 2012.

Documents de l'ONU

- Résolution 2062 (2012), adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6817^e séance, le 26 juillet 2012.

Dates importantes

1	octobre	Journée mondiale de l'habitat
2	octobre	Journée mondiale de la non-violence
11	octobre	Journée mondiale des filles
15	octobre	Journée mondiale de la femme rurale
16	octobre	Journée mondiale de l'alimentation
17	octobre	Journée mondiale pour l'éradication de la pauvreté
24	octobre	Journée des Nations unies
16	novembre	Journée mondiale de la tolérance
20	novembre	Journée mondiale de l'enfance
20	novembre	Journée de l'industrialisation de l'Afrique
25	novembre	Journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Programme d'élaboration de rapport sur le CPS, ISS, Addis Abéba

Dr Duke Kent-Brown
Mr Hallelujah Lulie
Mme Neus Ramis Segui

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Dakar

Dr Lori-Anne Théroux-Bénoni
Mr Paulin Maurice Toupane
Mme Awa Faye Daou

Réseau de Recherche sur les Opérations de Paix (ROP), Université de Montréal

Traduction : Mr Jean-Guilhem Barguès
Révision : Mr Etienne Tremblay-Champagne et Mr Damien Larramendy

Contact

Ambassadeur Olusegun Akinsanya
Directeur régional, bureau d'Addis Abéba
Programme de rapport du Conseil de Paix et de Sécurité
Institut d'Études de Sécurité
BP 2329
Addis Abéba, Éthiopie
Tel: +251-11-515 6320/24/67/98
Fax: +251-11-515 6449
Emails: addisababa@issafrica.org
oakinsanya@issafrica.org
website: www.issafrica.org

Abonnez-vous par voie électronique au rapport du CPS à l'adresse

www.issafrica.org/subscribe.php

Pays	Élections	Date *
Togo	Assemblée Nationale Locales	octobre 2012 octobre 2012
Sierra Leone	Présidentielles Chambre des députés Locales	17 novembre 2012 17 novembre 2012 17 novembre 2012
Burkina Faso	Assemblée Nationale	décembre 2012
Ghana	Présidentielles (1er tour) Présidentielles (2nd tour) Assemblée Nationale	7 décembre 2012 28 décembre 2012 28 décembre 2012

*susceptible de changer selon les circonstances

Les bailleurs de fonds

Ce rapport est publié grâce au soutien de la fondation *Humanity United*, du gouvernement de Nouvelle-Zélande et de *Hanns Seidel Stiftung*. En outre, l'Institut d'Études de Sécurité reçoit un financement de base des gouvernements des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède et du Danemark.

En tant que principale institution de recherche sur la sécurité humaine, l'Institut d'Études de Sécurité œuvre pour une société pacifique et stable en Afrique au travers du développement durable, des droits de l'homme, de la primauté du droit, de la démocratie, de l'intégration des politiques d'égalité des genres et la coopération sécuritaire.



Government Offices of Denmark



Remerciements

La version française du Rapport sur le CPS est produite et distribuée à grande échelle en Afrique francophone et au-delà avec l'appui du Réseau de Recherche sur les Opérations de Paix (ROP) de l'Université de Montréal au Québec (Canada). Le rapport est librement accessible sur les sites Internet de l'ISS (www.issafrica.org) et du ROP (www.operationspaix.net), et il est également possible de le recevoir gratuitement en s'abonnant en ligne. L'analyse pays sur la Côte d'Ivoire a été réalisée par l'équipe de Dakar sur la base de recherche de terrain menée à Abidjan grâce à un financement de la Fondation Hanns Seidel-Ghana.

À propos de ce rapport

Ce rapport est une publication indépendante de l'ISS. Il est également disponible sur le site Web de l'ISS et peut être consulté en même temps que les rapports thématiques sur le travail du CPS au www.issafrica.org. Tous les documents mentionnés dans ce rapport peuvent aussi être consultés en anglais et en français sur le site Web de l'ISS ainsi que sur celui du ROP (www.operationspaix.net).

© 2012, Institut d'Études de Sécurité

L'ISS dispose des droits d'auteur pour l'intégralité de ce volume et aucune partie ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, sans l'autorisation explicite, par écrit, de l'Institut. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de ses fiduciaires, des membres du Conseil consultatif ou des donateurs. Ce rapport est aussi disponible en anglais.